



N° de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Crabtree tenue le 11 octobre 2022 à 17h00, à la salle du conseil, lieu ordinaire des séances, située au 111, 4e Avenue. Y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Mario Lasalle :

Isabel Desrochers
Véronique Payette
Sylvie Frigon
Claude Laporte

Sont absents :
Étienne Dupuis
Pascale Dupaul

Est également présent Pierre Rondeau, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Crabtree.

2022-1110-336

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Le président d'assemblée ouvre la séance et constate le quorum.

2022-1110-337

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'approuver la renonciation de l'avis de convocation pour la séance extraordinaire du 11 octobre 2022.

ADOPTÉ

2022-1110-338

RÈGLEMENT 2022-395 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 342 950 \$ ET UN EMPRUNT DE 342 950 \$ POUR LE PROLONGEMENT DU SERVICE D'AQUEDUC SUR LE CHEMIN BEAUSÉJOUR

ATTENDU QUE l'avis de motion du règlement 2022-395 a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 3 octobre 2022 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Véronique Payette et unanimement résolu par les conseillers que le règlement 2022-395 décrétant une dépense de 342 950 \$ et un emprunt de 342 590 \$ pour le prolongement du service d'aqueduc sur le chemin Beauséjour soit et est adopté.

ADOPTÉ

2022-1110-339

AUTORISATION D'ACHAT DE NOUVELLES BATTERIES POUR LA SURFACEUSE ENGO

ATTENDU QUE la surfaceuse Engo fonctionne grâce à des batteries, dont la durée de garantie est de 5 ans, pour assurer le maintien du service ;

ATTENDU QUE les batteries de la surfaceuse Engo, acquises le 9 janvier 2017, atteindront 6 ans de vie utile en 2023 ;

ATTENDU QUE l'efficacité des batteries a grandement diminué, nuisant au bon fonctionnement de la surfaceuse ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Laporte, et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser l'achat de 2 nouvelles batteries pour un maximum de 28 673,62 \$ incluant les accessoires, l'installation et les taxes ;



N° de résolution
ou annotation

2022-1110-340

D'autoriser la directrice adjointe aux travaux publics à commander les batteries ;

QUE la dépense soit financée par l'excédent de fonctionnement non-affecté.

ADOPTÉ

AUTORISATION DE DEMANDE D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers.

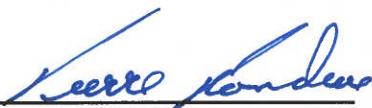
QUE la directrice adjointe aux travaux publics soit autorisée à présenter une demande de subvention au *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés* d'Emploi et Développement social Canada pour l'achat de mobilier urbain adapté aux réalités des aînés de la communauté ;

QUE le maire et le directeur général de la Municipalité soient autorisés à signer l'entente.

ADOPTÉ

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17 h 18.


Mario Lasalle, maire


Pierre Rondeau, directeur général et greffier-trésorier

Je, Mario Lasalle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.